L'attraction paronymique dans le contexte de l'Imaginaire Linguistique

Angela GRĂDINARU
angelagradinaru16@gmail.com
Université d'État de Moldova (République de Moldova)

Abstract: The subject of this article is covered by the words with similar phonetic form but with different meanings, which, as a result of paronymic attraction, and due to the speaker's Linguistic Perception, lead to the emergence of the *illusory paronymic alliances*. The phenomenon of *paronymy*, being of anthropocentric nature, which is manifested through human verbal behaviour, causes the creation of paronymic pairs conceived associatively. The quasi-identity of form and the semantic non-identity, the binary structure of paronyms, the functional individuality of each paronym are frequently used by speakers non-intentionally in the process of verbal interaction (which is conditioned by the speaker's Linguistic Perception). The study of paronymy at systemic level allowed us to point out the priority of the formal factor in accomplishing encoding and decoding operations in speech acts, speaking in favor of the choice of the formal discourse, which is a consequence of the desire to emphasize the idea that, in communication, the signifier is sometimes more important than the signified itself, which becomes covert due to sonorousness of the former, which mnemonically is more acceptable for an ordinary speaker in oral communication. The study of paronymy from the perspective of the theoretical concept of *Plural Norm* was stressed to ensure the connection to E. Coseriu's concept, according to which speech (usage), exceeding the prescribed taxonomies and controlling the uniqueness of norm, can exert an influence over the language. Usage, due to its frequency, can cause the appearance of *Paronymic Attraction* which, in its turn, is generated by the presence of the human factor. In the context of Linguistic Perception the phenomenon of *"Paronymic Attraction"* is characteristic of oral communication. The paronym, most widely recognized, attracts the one that has not been assimilated yet by the speakers and paronymic alliances are not absent from the written aspect of a language.

Keywords: *alliance (paronymic ~), analogy (lexical ~), association (etymological ~), paronymic attraction, paronymic pair (illusory ~,), linguistic norms (objective ~, statistic ~, systemic ~, subjective ~, evaluative ~, communicational ~, prescriptive ~, fictitious ~).*

BDD-A26048 © 2017 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 13:00:24 UTC)

Introduction

Le lexique d'une langue évolue continuellement et subit des modifications de différent ordre : soit il emprunte de nouveaux termes, soit il attribue un nouveau sens aux termes existants ou les substitue. La quantité énorme d'information qu'on utilise de nos jours, ce qui représente un phénomène spécifique de notre époque, détermine normalement l'apparition des néologismes. Les mots nouveaux font possible la similitude entre ceux-ci, fait qui représente une source d'erreurs et d'expressivité dans la communication.

L'acquisition des mots nouveaux et l'utilisation correcte de ceux-ci reste un problème tout au long de la vie. Parmi les problèmes du vocabulaire, la paronymie occupe une place très importante dans la linguistique générale. Même si les paronymes ne constituent pas une catégorie organisée du vocabulaire, ils gardent l'importance par leur confusion, les paronymes étant des mots qui se ressemblent d'après la forme, mais qui ont des sens différents (Dupré, 1972 : 1870).

Du point de vue linguistique, les paronymes offrent la possibilité de créer des *alliances paronymiques* ayant à la base l'*Imaginaire linguistique* du locuteur (théorie élaborée par la linguiste française Anne-Marie Houdebine Gravaud et développée ultérieurement par Sanda-Maria Ardeleanu). Le phonétisme semblable des mots et les sens différents de ceux-ci conditionnent la paronymie, phénomène valable et réel pour le vocabulaire de toute langue. L'association et l'attraction de deux mots ayant une sonorité presque identique et des sens différents finissent par le fait que le paronyme le plus fréquent attire et substitue, dans la communication orale ou écrite, le paronyme moins assimilé par certains locuteurs. Dans la littérature de spécialité ces « *alliances paronymiques* » ont obtenu le statut terminologique d'*attraction paronymique*. Ce terme a été proposé par le linguiste français Albert Dauzat en 1927 dans « Les patois » (p.109). Ce phénomène a été surnommé « étymologie associative » (John Orr) ; « fausse étymologie » (Pierre Guiraud) ; « analogie lexicale » (M. Runes) et « fausse analogie » (Ferdinand de Saussure). Dans la vision de ces linguistes, tout ce qui s'éloigne de la norme est une irrégularité, une infraction de la forme idéale. Concernant l'analogie, Ferdinand de Saussure fait une distinction entre ce qu'Eugeniu Coşeriu appelle *système* (technique linguistique « système pour faire ») et *norme* (« système fait », « langue réalisée ») (Saussure, 1993 : 223). Pour Ferdinand de Saussure l'analogie n'est pas un « changement », mais une création d'après les modèles existants dans la langue. Eugeniu Coşeriu estime que l'analogie signifie un changement dans la norme, mais pas dans le système, parce que c'est une « création systémique », la réalisation d'une possibilité du système (Coşeriu, 2000 : 212). D'ici résulte que l'analogie est une création systémique mais l'attraction paronymique crée la possibilité d'une fausse association. Dans le cas de l'analogie, il s'agit de deux signifiants (le deuxième est l'imitation du premier) est un seul signifié, mais en ce qui concerne l'attraction paronymique il s'agit de deux signifiants distincts et deux signifiés qui peuvent être associés à cause de leur similitude formelle dans

BDD-A26048 © 2017 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 13:00:24 UTC)

la communication. Par rapport à l'analogie qui est étudiée comme un phénomène positif qui contribue à l'évolution de la langue, l'attraction paronymique est étudiée comme un écart des normes linguistiques.

On peut expliquer la réticence des linguistes concernant ce phénomène par le caractère sporadique des paronymes. D'un côté, on dit que l'association et la création des *couples paronymiques illusoires* visent chaque individu à part sans avoir un caractère de généralité. De l'autre côté, la substitution des mots semblables du point de vue graphique et sonore est un phénomène caractéristique aux néologismes savants.

Dans cette étude, nous nous sommes proposées d'étudier la paronymie entre norme (*normes objectives*) et usage (*normes subjectives)*, de déterminer le rôle de l'*Imaginaire linguistique* dans la création des alliances paronymiques, d'identifier l'attitude du sujet parlant à l'égard de son propre langage et du langage des autres, de relever le système normatif de l'Imaginaire linguistique, de déterminer la norme à laquelle peut être attribué le phénomène de l'attraction paronymique et la mesure dans laquelle le sujet parlant est conscient de la variation linguistique qui peut souvent l'induire en erreur.

Le concept d'Imaginaire Linguistique

L'imaginaire linguistique est une notion qui apparaît vers 1975 lors des analyses des enquêtes menées, pour la thèse de doctorat d'état d'Anne-Marie Houdebine-Gravaud, sur la phonologie du français contemporain et sa dynamique dans un français régional. Le terme *imaginaire* a alors été préféré à celui d'*attitude* ou de *représentation* étant donné leur polysémie et en particulier celle de ce dernier terme (*représentation*), même si cette notion empruntée à la psychologie (*représentation mentale*) puis à la sociologie (*représentation collective* – Durkheim – *représentation sociale* – Moscovici) était de plus en plus utilisée en linguistique (sociolinguistique) et permettait d'étudier les « *sentiments linguistiques* » des sujets, leur valorisation des formes dites de prestige ou leur dévalorisation de leur parler voire leur culpabilité linguistique et bientôt leur insécurité linguistique (Houdebine-Gravaud, 2002 : 9-11).

Fidèle au concept de Ferdinand de Saussure sur le langage, en soutenant l'autonomie de la parole du sujet parlant, Anne-Marie Houdebine-Gravaud estime que : « quelles que soient les contraintes sociales, socio-historiques, l'être humain est toujours libre de parler, mettant parfois en péril la vie même » (Houdebine-Gravaud, *apud* Sanda-Maria Ardeleanu, 2005 : 20). Le locuteur parle sa propre langue.

L'Imaginaire Linguistique analyse « les distorsions repérées entre les dires ou les attitudes des sujets sur leurs réalisations et celles des autres locuteurs » (Houdebine-Gravaud, 1983, *apud* Ardeleanu, 2000 : 20). L'attitude du locuteur par rapport à la langue peut être créative ou prescriptive. *L'Imaginaire linguistique* est une « fiction linguistico-nationale subjectivante » (Anne-Marie Houdebine-Gravaud) qui résonne comme un fantasme. Et comme tout fantasme,

BDD-A26048 © 2017 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 13:00:24 UTC)

l'Imaginaire linguistique met devant les interlocuteurs le problème de la compréhension. Chaque locuteur fait appel à un imaginaire personnel. Le sujet parlant est plus ou moins mobile dans son imaginaire. La riche fantaisie des sujets parlants et leur instinct étymologique, réussissent parfois à découvrir des présupposés liens de parenté entre deux paronymes dont les origines sont complètement différentes, en utilisant leur *Imaginaire Linguistique*.

Pour argumenter ce point de vue, on va analyser l'exemple *carte postale* qui devait donner en roumain, *cartă poştală* (Hristea, 1968 : 243). En effet, tout le monde utilisait au début *cartă poştală* avec le sens « morceau de papier cartonné rectangulaire sur lequel est inscrit un message afin qu'il soit envoyé comme instrument de correspondance entre deux personnes ». A l'heure actuelle tous les sujets parlants prononcent et écrivent *carte poştală*, ce que signifie que cette forme s'est généralisée et elle est devenue littéraire. La norme recommande d'écrire et de prononcer *carte poştală*. On est arrivé au mot *carte poştală* en associant le néologisme *cartă* (fr. *carte* <lat. *charta*) à l'ancien mot roumain *carte* (< lat. *charta*). L'association s'est produite parce que les deux mots *cartă* et *carte* étaient quasi-identiques du point de vue de la forme. Le néologisme *cartă* a été attiré par le mot fréquent et connu *carte*, qui a marginalisé le premier.

Theodor Hristea estime que *cartea poştală* est, en fait, une lettre, et les sujets parlants ont cru qu'outre la ressemblance formelle, à la production de l'étymologie populaire a contribué et le sens ancien et régional du mot *carte*, qui est celui de « lettre ». Cette présupposition peut être valable pour un nombre restreint de sujets parlants, par exemple, pour certains paysans qui pendant leur service militaire recevaient ou envoyaient non pas une lettre dans une enveloppe mais *une carte postale* qui dans leurs discours devenait *carte poştală*. Le linguiste affirmait que la plupart des sujets parlants ont transformé *cartă poştală* en *carte poştală*, invoquant le sens ancien et régional du mot *carte*. *Cartă poştală* ne s'est pas transformé en *carte poştală* seulement dans le milieu rural mais encore dans les régions où on utilise même aujourd'hui *carte* avec le sens de « lettre ». La substitution est due, tout d'abord, aux habitants de ville. Ceux-ci ont utilisé les premiers *les cartes postales*. Par rapport aux paysans, les sujets parlants du milieu urbain n'utilisent pas le mot *carte* avec le sens de « lettre » et ils ne savaient pas que ce mot a eu autrefois le sens de « lettre » – sens utilisé même aujourd'hui dans certaines régions. Le mot *cartă* a été substitué par *carte* dans d'autres syntagmes où le néologisme *cartă* est un élément composant déterminé, qui n'a aucune affinité sémantique avec la « lettre ». Par exemple : *carte de joc < cartă de joc (<fr. carte à jouer); carte de vizită < cartă de vizită (<fr. carte de visite); carte de intrare < cartă de intrare (<fr. carte d'entrée); carte de alegător < cartă de alegător (<fr. carte d'électeur); carte de identitate < cartă de identitate (<fr. carte d'identité); carte de student < cartă de student (<fr. carte d'étudiant); carte de circulaţie < cartă de circulaţie (<fr. carte de circulation)*.

On pourrait, toutefois, objecter qu'entre *carte* « volume » et *carte* « morceau de papier cartonné » il y a une relation sémantique, même quand il ne

BDD-A26048 © 2017 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 13:00:24 UTC)

s'agit pas de « *cartea poştală* » et même quand on fait abstraction du sens ancien et régional de *carte* (1) (lettre). La parenté sémantique des deux concepts consiste dans le fait que *carte* (1) (lettre) et *carte* (2) (*carte de visite, carte d'entrée, carte d'identité, carte d'étudiant, carte d'électeur)* sont écrits à la main. Mais quel rapport sémantique existe entre *carte* « volume » et *carte de joc* < *cartă de joc* (<fr. *carte à jouer*) sur laquelle il n'y a rien écrit? La paronymie où la quasi-identité formelle des deux mots a été décisive dans le cas de l'association des mots *cartă* et *carte* et non pas leur vague ressemblance sémantique.

Theodor Hristea soutient que certains locuteurs, dans l'acte de la parole, ont substitué très vite le mot *cartă* (pl. *carte*) avec *carte* (pl. *cărţi*). De cette façon, *carte* (1) et *carte* (2) sont devenus des homonymes partiels. Au début, la langue littéraire a accepté la substitution des deux mots, seulement au pluriel. C'est parce qu'au lieu d'une *cartă* (*carte de visite, carte d'entrée, etc*.) au pluriel *carte* on utilisait fréquemment *o cartă – două cărţi*. Les locuteurs ont remplacé facilement *cartă – cărţi* avec *carte – cărţi*, en substituant le néologisme *cartă* avec l'ancien mot roumain *carte* (Hristea, 1968 : 243). Par conséquent, il est évident que dans le cas du mot *carte* nous n'avons pas un mot polysémique, mais deux mots qui sont devenus homonymes par étymologie populaire, étant intégrés dans la langue littéraire.

Le rôle de *l'Imaginaire linguistique* dans la création des alliances paronymiques

Le phénomène de l'attraction paronymique est propre à la communication orale dans le contexte de *l'Imaginaire linguistique*. Par conséquent, on peut affirmer que c'est notamment *l'Imaginaire linguistique* ou le facteur humain qui distribue la paronymie dans la communication. Le phénomène de l'attraction paronymique est produit le plus souvent par ceux qui entendent que par ceux qui voient. Ce phénomène varie d'une personne à l'autre et dépend de leurs compétences. Pour argumenter cette affirmation on peut citer les exemples suivants : le boulevard *Beaumarchais* est souvent appellé *Bon Marché*. Cette attraction paronymique est produite par ceux qui ont beaucoup lu, mais qui n'ont aucune idée sur l'auteur *Beaumarchais* ; la période pendant laquelle *Paul Deschanel* était président de la Chambre, la sauce *Béchamel* est devenue pour les employés des restaurants *la sauce Deschanel* ; les premières monnaies en nickel de cinq francs, en 1933, ont été nommées par certains journaux *bedoucettes*, mot provenant du nom du député *Bedouce*. Ce mot a survécu pendant la période où *Bedouce* a été célèbre, mais une fois disparue cette personnalité, au marché les vendeurs utilisaient des *doucettes*. La vie de ce mot a été donc courte.

La langue française contemporaine est extrêmement riche dans des « mots-pièges » (Roman, 1995 : 3). Un autre exemple éloquent est le cas des noms dérivés en *-isation* ont substitué les dérivés en *-ification*. Ainsi, en concurrence avec *démythifier* et *démythification* sont apparues les formules

BDD-A26048 © 2017 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 13:00:24 UTC)

démythiser et *démythisation*. Dans le journal *Le Monde* (1 août 1964) Pierre Aubenque citait : « il était nécessaire de *démythiser* les grandes écoles » ; plus tard, le Comité International d'Études Humanistes de Rome a publié une étude intitulée *« Démythisation et morale »*, et en 1967 Jean Lacroix écrit dans *Le Monde* qu'il est possible de rapprocher Nietzsche et Spinoza « *dans leur effort de démythisation* ». *Démythisation*, *démythiser*, *démythisateur* : la famille est complète et bien constituée. On a observé que grâce au suffixe *-is*, *démythisation* a l'avantage de s'opposer au mot *démystification* (Le Bidois, 1970 : 93). Robert Le Bidois considère qu'on utilise de manière incorrecte deux mots qui sont derivés du verbe « mystifier », notamment le couple paronymique *démystifier* et *démystification*. Au début ils ne figuraient ni en *Littré*, ni dans le *Dictionnaire général* (1890-1900), ni dans *Larousse du XX siècle* (1927-1933). Le Robert est le premier dictionnaire qui mentionne au mot *mystifier* les dérivés *démystifier* : priver de mystère, banaliser ; ainsi *démystifier* est l'antonyme de *mystifier* et *démystification* : action de démystifier et son résultat. Rien de plus logique et tout aurait resté ainsi si la paronymie n'avait pas intervenu. La paronymie a affecté le radical de ces mots. Robert Le Bidois mentionne que la racine *myth* (du grec *mythos* – fable, legende) ressemble beaucoup à la racine *myst* (du grec *mysties* – initié), qui a donné naissance dans la langue française à une famille entière de mots (*mystère*, *mystique*, *mystifier* etc.). Cette ressemblance formelle redouble dans une analogie d'ordre sémantique (le mythe et la légende peuvent être souvent mystérieux). Voilà porquoi on confond souvent *démystifier* et *démythifier*. Le dictionnaire Robert s'est etonné de cette confusion et en 1965 a publié un article où on affirme qu'il ne faut pas confondre *démythifier*, dont le sens est de « faire cesser le caractère mythique, imaginaire, irréel, idéalisé de qqn, de qqch », avec *démysthifier* qui a le sens de « priver de mystère ».

Cette relation paradigmatique est souvent utilisée dans des contextes syntagmatiques pour avoir une association formelle des mots et de cette façon on crée de fausses ressemblances sémantiques de ces mots. On peut rencontrer des associations paronymiques dans toute langue et, premièrement, elles apparaissent à cause de la ressemblance des mots. Pour expliquer ce phénomène on a toujours en vue les facteurs internes (ceux qui visent les formes linguistiques et leurs relations dans le système de la langue), mais aussi les facteurs externes et extralinguistiques (ceux qui visent la personnalité des locuteurs, leur niveau de connaissance de la langue maternelle, le sens linguistique, le lieu et le moment de l'échange verbal). L'apparition de la paronymie est déterminée encore par des facteurs historiques et sociaux. Le progrès scientifique, technique et tout autre changement dans la société ont une grande influence sur le vocabulaire. Ainsi, l'enrichissement du vocabulaire détermine la ressemblance des mots. L'attraction paronymique caractérise les mots qui ont encore un sens restreint, qui se trouvent à la périphérie du vocabulaire ou qui appartiennent à des domaines d'activité technique. L'apparition de l'attraction paronymique est déterminée aussi par des

BDD-A26048 © 2017 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 13:00:24 UTC)

facteurs psychologiques : la manière de parler, la distance, le rythme, etc. Les couples paronymiques peuvent être facilement confondus par les personnes indécises, hésitantes, qui se dépêchent ou sont fatiguées, émues.

L'attraction paronymique est déterminée aussi par des facteurs linguistiques (phonétiques, morphologiques, syntaxiques, l'étymologie populaire, les conflits homonymiques, etc.). L'aspect phonique des mots peut produire une impression auditive toute différente de leur sens. Plus facilement on confond les paronymes qui ont la même racine et des affixes différents (ex. *abjurer/ adjurer*, *affection/affectation*, *justesse/justice* etc.).

Dans le cas où un des termes de la série paronymique est un néologisme plus au moins accessible ou un terme spécialisé, la possibilité d'une erreur linguistique est plus évidente. Les termes techniques du langage spécialisé appris d'une manière incorrecte, soit à cause du professeur de spécialité, intéressé beaucoup plus à expliquer le phénomène proprement dit que le sens et l'orthographie de ces termes, soit à cause de l'habitude incorrecte d'utiliser les dictionnaires, sont les plus susceptibles d'entrer dans la sphère de l'attraction paronymique.

On a montré maintes fois que les mots qui ne sont pas utilisés fréquemment sont les plus confondus. Certains archaïsmes qui ne sont pas compris sont souvent confondus avec des mots semblables du point de vue de la forme. La ressemblance phonique conditionne des confusions et mène à des erreurs dans le langage de ceux qui ne connaissent suffisamment le vocabulaire de leur langue maternelle. Le problème présente un vif intérêt en ce qui concerne l'apprentissage d'une langue étrangère.

Du point de vue des significations on peut affirmer qu'ayant le même étymon, certains de ces paronymes ont aussi une similitude sémantique qui peut parvenir jusqu'à une vraie synonymie ou antonymie (Felecan, 2002 : 342). Ainsi, entre l'adjectif *familial, e* « qui appartient à la famille », « de famille », et l'adjectif *familier, ère* « simple, amical » apparaît une approche sémantique grâce à l'étymon primaire *familia* (lat.). Dans la « famille » comme « noyau principal de la société » les relations entre ses membres sont simples et amicales. L'italien n'a qu'un seul mot – *familiare* – avec les sens qu'ont les deux mots en français.

Souvent deux paronymes ou deux homonymes peuvent être interprétés comme un seul mot à deux sens. *Flamme* « lancette de vétérinaire » due sa forme à l'attraction paronymique d'un autre mot *flamme* : qui à l'origine s'écrivait *flieme* et qui provenait du latin médiéval *phlébotomies* avec le sens de « instrument servant à couper les veines ».

Le critère étymologique a associé le paronyme *folie* « petite maison de campagne où l'on se réunissait autrefois pour se divertir librement » avec *folie*, dérivé du *fou*. Le premier est provenu du *folia* > *feuille*, mais l'analogie formelle et sémantique des deux termes a mené à une réinterprétation qui a modifié la forme du mot.

BDD-A26048 © 2017 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 13:00:24 UTC)

Ce phénomène a été sous-estimé par différentes raisons. Ferdinand de Saussure le considère « pathologique ». Le linguiste traitait l'association étymologique comme un épisode négligeable dans la vie du langage, qui n'est présent que dans des cas particuliers et qui affecte seulement les mots moins fréquents, tels que les termes techniques ou empruntés, assimilés de manière imparfaite par les sujets parlants (Saussure, 1993 : 179).

Ainsi le mécanisme du phénomène s'explique par le fait que le terme le plus familier à la personne qui parle est substitué dans le processus de la communication par le terme moins connu. Ce type d'attractions se produit le plus souvent à cause de l'ignorance du sens des paronymes.

Dans d'autres cas la substitution sémantique est due à une ressemblance formelle accidentelle entre deux mots. Un exemple classique est l'histoire du mot *forain*. Provenu du latin *foranus*, dérivé du *foris* « dehors », avait dans le français ancien le sens de « étranger ». En anglais, le mot *foreign* a gardé ce sens, mais en français on disait souvent *débiteur forain* « qui n'est pas du lieu ». Dans le syntagme *marchand forain* « marchand étranger » l'attraction avec *foire* (jour de fête) s'est produite, qui a une autre origine (lat. *feria*).

L'adjectif *plantureux* est un dérivé du mot du français ancien *plenté* « abondance » (angl. *plenty*), sens gardé dans l'expression « un repas plantureux ». Le sens de « fertile » (terre plantureuse) est dû à l'attraction sémantique d'une plante, et la graphie avec « a » est un indice de la même influence. La substance phonique du mot a été assimilée par un paronyme.

La ressemblance formelle de certaines affixes liés au même mot élargit la sphère des attractions paronymiques. C'est le motif pour lequel les locuteurs qui ne connaissent pas bien une langue rencontrent des difficultés quand il s'agit des suffixes et du choix qu'ils doivent faire (ex. : *énerver*/*innerver*, *éminent*/*imminent*, *émigrer*/*immigrer*). Ces exemples permettent d'affirmer que le nombre des couples paronymiques dépend des catégories sociales, des individus et de chaque personne à différentes étapes de son éducation. L'attraction paronymique peut se manifester dans le langage utilisé par toute personne qui parle, le degré de culture des locuteurs ayant une grande importance dans la création des alliances paronymiques.

Souvent, les sujets parlants essayent de s'expliquer certains mots, nouveaux ou déjà existants dans la langue, rares ou isolés, dont le sens n'est pas clair ou dont la forme est insolite, généralement insuffisamment connus ou tout simplement susceptibles d'une interprétation par la *fausse association étymologique* (Ullmann, 1965 : 124), en utilisant leur propre *Imaginaire Linguistique*. La ressemblance formelle et la fausse association jouent un rôle extrêmement important dans la réalisation de ce phénomène linguistique et le résultat est très souvent étonnant. Pour étayer ces affirmations, nous allons citer les exemples suivants : *souffreteux*, par exemple, n'a rien de commun avec le verbe *souffrir*. Du point de vue étymologique il provient de *suffracta* **>** en français ancien ; *soufraite* « disette, privation », et jusqu'au XVIIIe siècle ce mot

BDD-A26048 © 2017 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 13:00:24 UTC)

a eu le sens de « qui est dans le dénuement ». Devenu démotivé, il a été attiré par son paronyme *souffrir* – d'où la forme et la signification moderne.

Le verbe *ouvrer* < *operare* (lat. cl. *operari*) marginalisé par *travailler,* ne peut plus motiver son dérivé *ouvrable*. Les sujets parlants interprètent *jour ouvrable* comme « un jour où l'on ouvre le magasin ».

Peuplier a eu le même destin. Pendant la Révolution ce mot a été le symbole de la liberté « l'arbre du peuple », même si *peuplier* est motivé par le mot latin *pópulus* (peuplier) et non pas par *pŏpulus* (peuple).

Faubourg a été au début *forsbourg* « hors bourg ». *Fors* « en dehors » (fors < lat. *foris*) a été attiré et confondu avec *faux,* comme s'il s'agissait de le distinguer de « vrai bourg ». Ainsi, on trouve *falsus burgus* en latin médiéval à la fin du XIVème siècle.

L' Imaginaire linguistique et les normes

Le concept d'« unicité de la langue » est mis sous le signe de doute. La norme participe à la création d'une langue homogène, d'une langue standard, mais une telle langue est parlée par un locuteur idéal. Sanda-Maria Ardeleanu dans son ouvrage « *Dynamique de la langue et Imaginaire Linguistique* » estime qu'on parle aujourd'hui de « la norme » et du « bon usage » et que la dynamique linguistique actuelle tend à réduire le rôle régulateur de la norme, ce qui est considéré d'interdit étant ce qui est pourtant effectivement utilisé. La langue est perçue comme un monde en devenir, l'expérience humaine changeante entraînant des changements dans l'expérience linguistique (Ardeleanu, 2000 : 21). Ainsi, un même contenu peut conditionner une diversité de formes d'expression. En tant qu'objectivation générée par le fonctionnement social, la norme ne peut pas ignorer la variabilité qui inclut les normes individuelles, locales, qui sont des innovations où les restrictions normatives n'ont pas réussi à s'imposer. Ainsi, la norme est appliquée par chaque locuteur ayant sa propre manière de le faire, elle est adaptée et reconstruite à l'intérieur de *l'Imaginaire linguistique*. La pertinence de ce concept relève notamment la nécessité d'étudier simultanément les normes et les produits langagiers. *L'Imaginaire linguistique* peut être déclenché par tout locuteur qui utilise la langue et qui se manifestera dans une évaluation des réalisations discursives individuelles.

Chaque sujet parlant manifeste, de manière consciente ou pas, une certaine attitude envers la langue, qui se réalise dans les discours, étant déterminée par deux types de causalités : **internes** – liées à la subjectivité du locuteur capable de formuler des jugements évaluatifs sur la langue et **externes** – qui se réfèrent aux structures sociales dans lesquelles s'inscrit le locuteur.

La typologie des différentes normes de l'Imaginaire linguistique proposées par Anne-Marie Houdebine-Gravaud (1995) est résumée dans le tableau ci-après (p. 119-132) :

BDD-A26048 © 2017 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 13:00:24 UTC)

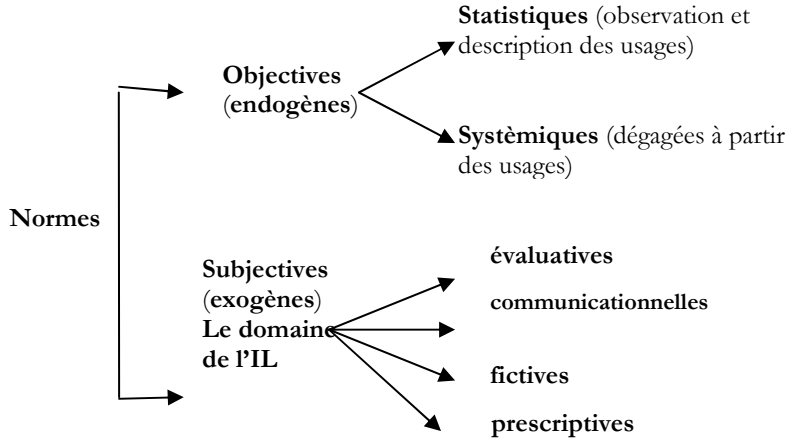


Figure 1 :
Le modèle de l'IL (d'après les travaux d'Anne-Marie Houdebine-Gravaud)

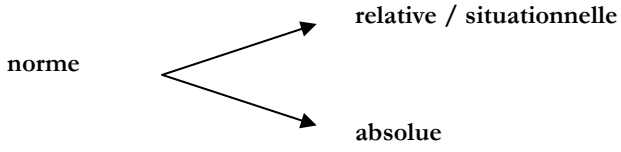
Wim Remysen estime que la norme est le résultat de plusieurs facteurs qui s'enchevêtrent. Ces facteurs relèvent non seulement de contraintes inhérentes au système même de la langue (*normes objectives*), mais aussi des attitudes linguistiques des locuteurs (*normes subjectives*), lesquelles dépendent d'un ensemble de facteurs d'ordre psycho-socio-linguistique (Remysen, 2011 : 48). Parmi les normes objectives, Anne-Marie Houdebine-Gravaud distingue les *normes systémiques* et les *normes statistiques*. Les premières concernent la conformité des usages aux règles de la structure de la langue, tandis que les deuxièmes correspondent à leur fréquence.

Les normes subjectives correspondent à l'Imaginaire Linguistique proprement dit des locuteurs, lequel rend compte « [du] rapport (ou [des] représentations) des sujets parlant à la langue » (Houdebine-Gravaud, 2002 : 11). Cet imaginaire se traduit par un ensemble d'attitudes parmi lesquelles Anne-Marie Houdebine-Gravaud distingue les normes évaluatives, fictives, prescriptives, communicationnelles et identitaires. Toutes ces normes constituent le côté subjectif de l'Imaginaire Linguistique. Par conséquent, on peut affirmer que *l'Imaginaire Linguistique* est défini comme le rapport du sujet parlant à la langue. En ce qui concerne le rapport *individu – langue – société*, on observe que la langue reflète tant l'individu avec ses intensités langagières (le locuteur s'imagine qu'il parle correctement) que la société dynamique où il vit.

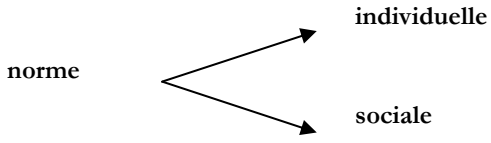
Bodo Muller propose une autre typologie du concept *la norme*. En prenant en compte les différents critères, le linguiste identifie les suivantes dichotomies (*apud* Ardeleanu, 2005 : 63) :

BDD-A26048 © 2017 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 13:00:24 UTC)

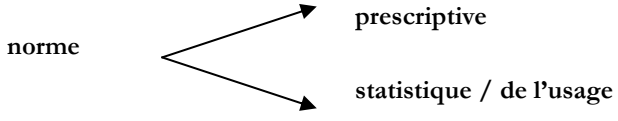
- en rapport avec la situation du discours



- en rapport avec le nombre des locuteurs



- en rapport avec la validité



Bien que le subjectif ne soit pas explicitement mentionné dans les typologies de ce genre, on peut identifier une subjectivité implicite par rapport à *la norme relative*, parce qu'elle dépend tant de la situation de communication que de la façon dont le locuteur interprète cette situation. Ainsi, *la norme individuelle* englobe tous les traits distinctifs des locuteurs qui construisent leur propre discours. Ces deux normes peuvent être associées à la thèse d'Anne-Marie Houdebine-Gravaud : *chaque locuteur parle sa propre langue*.

Un intérêt particulier pour l'étude de l'oralité est présenté par la *norme communicationnelle* (dans la typologie d'Anne-Marie Houdebine-Gravaud) faisant partie des *normes subjectives*. Il convient de noter que cette norme a été ajoutée ultérieurement aux schémas normatifs : cette réticence à offrir une norme à l'usage oral, nous démontre encore une fois l'habitude de privilégier la valeur de l'écrit. En règle générale, l'écriture est associée à ce qui est correct et l'oralité à ce qui n'est pas correct (Ardeleanu, 2005 : 64).

La norme communicationnelle peut être rapportée, d'un côté, à ce que Bodo Muller nomme *la norme de l'usage*, parce qu'on fait référence à l'usage oral de la langue, de l'autre côté, à *la norme situationnelle*, parce que le locuteur se trouve dans une situation du discours oral. Anne-Marie Houdebine-Gravaud considère la *norme communicationnelle* comme étant une *norme subjective* (qui peut être, à son tour, *prescriptive* ou *fictive*) qui gouvernent l'usage des formes hypocorrectes : les formes incorrectes sont revalorisées, étant considérées comme des preuves du français avancé. Parfois, cette norme de l'usage devient, grâce à la fréquence acceptée par les sujets parlants, *prescriptive*.

BDD-A26048 © 2017 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 13:00:24 UTC)

Les divergences linguistiques apparaissent régulièrement dans le processus de communication. Par exemple, la norme prescriptive exige de ne pas substituer les paronymes *évoquer* « se souvenir qqch. » et *invoquer* « appeler à l'aide par des prières », parce que ces verbes à phonétisme proche et dont les sens sont différents sont utilisés dans des contextes différents. Ainsi on dira « *évoquer les victoires de Napoléon* » et « *invoquer le Dieu pour qu'il nous éclaire d'un conseil* ». Le verbe *évoquer* est une victime de l'inflation verbale. On doit reconnaître que le champ sémantique de ce verbe s'est considérablement élargi lors d'une décennie. *Le Littré*, la septième édition du dictionnaire de l'Académie (1878) et le *Dictionnaire général* (1890-1900) notent deux sens principaux de ce verbe : 1. Faire apparaître les démons ou les esprits des morts – ce qui tient de la magie ; 2. Faire connaissance avec une affaire – ce qui tient de la jurisprudence. À part ces deux sens, les deux dictionnaires mentionnent difficilement le sens figuré : évoquer un souvenir, se souvenir qqch. Les dictionnaires d'aujourd'hui prêtent une grande attention à ce sens figuré, qui a presque couvert les autres sens. Ainsi, *Le Robert* consacre toute une colonne à cette acception et donne les équivalents suivants : faire apparaître à l'esprit (par l'imagination et l'association des idées), rappeler à la mémoire, représenter, imaginer, suggérer, faire penser à.

Dans le cas où les sujets parlants ne connaissent pas le sens des deux mots dont le corps sonore est presque identique, ils font appel à leur Imaginaire Linguistique qui peut souvent les faire tomber dans l'erreur en utilisant un paronyme au lieu d'utiliser un autre (ils s'imaginent que c'est la variante correcte). Dans ce contexte c'est la *norme subjective (fictive)* qui intervient.

Il y a quelque temps qu'on utilise le verbe *évoquer* avec le sens de : citer, mentionner, traiter, parler sur, faire allusion à qqch. Ce verbe est apparu dans des journaux dans les titres : « *Les deux ministres* ***évoquent*** *les mutations de l'économie moderne* » ; « *La disparition du « Darwin »* ***évoque*** *aux Communes* » ; « *M. Pierre René Wolf* ***évoque*** *la baisse des recettes publicitaires de la presse* » ; « *M. Rusk* ***évoque*** *la situation au Vietnam* ». Mais le sens de ce verbe est ambigu. Ainsi, dans les derniers deux exemples, le verbe *évoquer* déforme un peu le message du texte: « *M. Wolf a fait état de la crise des recettes de la publicité* » ; « *M. Rusk doit faire ce matin un exposé sur la situation au Vietnam* ». En conclusion, on peut affirmer que les locuteurs doivent faire attention à l'utilisation du verbe *évoquer*, car grâce à la forme quasi identique et au sens ambigu, peut être substitué par son paronyme *invoquer*.

Cet exemple nous prouve qu'en rapport direct avec les normes systémiques, *l'Imaginaire Linguistique* met en évidence la catégorie des normes communicationnelles, des normes subjectives (parce que le phénomène de l'attraction paronymique se réalise dans le processus de la communication et dépend des compétences du sujet parlant) qui expriment l'intention des locuteurs d'être compris et, donc, de communiquer.

BDD-A26048 © 2017 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 13:00:24 UTC)

On peut aligner ce processus aux autres deux normes : communicationnelle et de l'usage. Ces normes permettent une plus grande liberté de l'expression et d'interprétation, qui tiennent, bien sûr, de la partie subjective des locuteurs. C'est le cas de mentionner que certaines attractions paronymiques ont été acceptées par la langue littéraire grâce à leur utilisation fréquente dans le processus de communication. Voilà un exemple très souvent cité : l'italien *Pomi dei Mori* « pommes des Maures » est devenu en français *pommes d'amour* et la nouvelle forme a été consacrée par l'usage. Ainsi on peut conclure que la sphère de l'attraction paronymique est beaucoup plus large que nous nous l'imaginons et elle contient toutes les associations étymologiques inexactes que l'esprit des sujets parlants établit inconsciemment. Le phénomène de l'attraction paronymique suppose des associations inexactes du point de vue étymologique qui n'ont pas de conséquences sur le sens ou sur la forme matérielle des mots (il s'agit d'une substitution des paronymes dans le processus de l'acte verbal).

En parlant des normes, on ne peut pas ignorer un phénomène caractéristique à l'oralité – *la variation linguistique*. Le locuteur est devenu aujourd'hui conscient de l'existence des registres, des variations linguistiques, en oscillant entre le maintien d'une norme fonctionnelle ou communicationnelle. Par conséquent, le locuteur varie entre la stabilité et la non-stabilité, entre la parité et le désaccord, entre la sureté et l'incertitude linguistique. Toute langue est utilisée différemment par ses locuteurs. Les linguistes ne sont pas satisfaits, à l'heure actuelle, de l'existence d'« un modèle du locuteur idéal ». La variation du système phonologique de la langue française contemporaine peut constituer une source d'apparition de fausses analogies formelles. Cette variation concerne la production de certains phonèmes, l'utilisation de l'opposition (sourde-sonore) dans certains cas ou même la neutralisation de l'opposition sourde-sonore à la fin du mot, comme par exemple dans certaines régions françaises, où le mot **âge** (vârstă) peut être entendu comme **hâche** (topor).

Les locuteurs diffèrent quant à l'utilisation de ces oppositions : certains locuteurs neutralisent la distinction d'ouverture dans certaines positions, tandis que d'autres la maintiennent. Ainsi, la prononciation du mot *pot* peut être identique à *peau* pour certains locuteurs et différente pour les autres. Pour les habitants de Besançon est caractéristique la prononciation ouverte des voyelles *é* et *o* dans les mots *vélo, télé* etc. Cette variété qui caractérise les différentes couches sociales peut être observée aussi bien chez les enfants que chez les adultes. Ces prononciations fonctionnent comme des indices qui caractérisent l'appartenance géographique des locuteurs (fait qui peut conditionner les attractions paronymiques).

Par conséquent, on peut dire que l'influence du facteur géographique est très importante en français contemporain. Mais ce n'est pas le seul facteur qui est conçu pour se diversifier. En même temps peuvent intervenir et d'autres facteurs : les facteurs sociaux (socio-économiques et socioculturels). Les facteurs subjectifs, les comportements idéologiques ou psychologiques

BDD-A26048 © 2017 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 13:00:24 UTC)

interagissent avec les comportements phonologiques. Les attitudes (« les sentiments linguistiques » ou « les normes fictives ») des locuteurs peuvent dépendre de leur statut social, mais encore de la façon dont le sujet parlant vit, accepte ou non ce statut social.

Souvent on peut remarquer des divergences phonologiques aux locuteurs qui appartiennent à la même région, qui ont la même origine sociale. Par exemple, certains locuteurs de différentes régions peuvent ne pas faire la distinction entre [o] şi [õ], de sorte qu'ils confondent *beau* avec *bon* [bo] - [bõ]. On doit remarquer ici que le système phonologique joue un rôle important dans l'évitement des substitutions paronymiques. Très souvent, cette attraction paronymique se réalise grâce à l'attraction entre les phonèmes qui différencient ces mots. Par exemple, le phonème [a] est attiré par [o] *adapter – adopter* ; *addition – audition* ; [a] → [ɛ] *affusion – effusion*; *allocution – élocution* ; [e] → [i] *défférer – différer* ; *délégation – déligation* ; [o] → [u] ou [y] *assomer – assumer* ; *novelle – nouvelle* ; en ce qui concerne l'alternance consonantique, on peut rencontrer les types suivants d'attraction entre les consonnes : [b] → [d] *abducteur – adducteur* ; *absorption – adsorption* ; [b] → [p] *albinisme – alpinisme* ; [b] → [v] *balise – valise ;* [k] → [ʃ] *cavalier – chevalier* ; [d] → [t] *gradin – gratin* ; [f] → [v] *étouffer – étuver* ; *nephralgie – névralgie* ; [l] → [r] *férule – ferrure* ; *lunule – lunure* ; [m] → [n] *berme – berne*; etc.

Conclusion

En conclusion, nous affirmons que le phénomène de l'attraction paronymique, peut être rapporté à la catégorie des normes subjectives qui visent l'Imaginaire Linguistique. L'attraction paronymique entre en contradiction avec les normes linguistiques étant marquée par la présence du facteur humain dans la communication (par l'Imaginaire Linguistique). L'aspect subjectif de l'Imaginaire Linguistique met en relief le problème de la compréhension parce que, étant guidé par son propre Imaginaire Linguistique, le sujet parlant peut créer diverses alliances paronymiques illusoires. L'Imaginaire Linguistique a développé la catégorie des normes. En rapport direct avec les normes subjectives de l'Imaginaire Linguistique, l'attraction paronymique dépasse le monisme des normes (les normes systémiques et statistiques) et admet l'association formelle des deux paronymes et la création des couples paronymiques. La série normative composée par les normes : prescriptive, fictive, évaluative, communicationnelle constitue la partie subjective de l'Imaginaire Linguistique (phénomène auquel peut être rapporté et l'attraction paronymique).

Chaque sujet parlant peut recourir à son imaginaire linguistique, en oscillant entre la norme prescriptive et la norme fictive. Le phénomène se confronte en même temps avec les normes prescriptives (qui exigent le respect des particularités fonctionnelles des paronymes), avec les normes fictives et communicationnelles (le locuteur peut associer inconsciemment dans l'acte verbal deux mots ayant un phonétisme quasi-identique) et les normes

BDD-A26048 © 2017 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 13:00:24 UTC)

évaluatives (permettant au locuteur de saisir à temps ces confusions). La norme fictive et prescriptive diffère d'une personne à l'autre et dépendent de leurs compétences linguistiques. Par conséquent, l'aspect subjectif de l'Imaginaire Linguistique reste primordial dans l'étude de ce phénomène.

Bibliographie :

ARDELEANU, Sanda-Maria (2000), *Dynamique de la langue et imaginaire linguistique*, Iaşi, Casa Editorială Demiurg, 146 p.

ARDELEANU, Sanda-Maria, BALAŢCHI, Raluca-Nicoleta (2005), *Éléments de syntaxe du français parlé*, Iaşi, Institutul European, 185 p.

COŞERIU, Eugen (2000), *Lecţii de lingvistică generală*. Traducere din spaniolă de Eugenia Bojoga. Chişinău, ARC, 300 p.

DAUZAT, Albert (1946), *Étude de linguistique française*, Paris, Ed. d'Artrey, deuxième édition, 350 p.

DAUZAT, Albert (1929), *La vie et le langage*, Paris, p. 188-189.

DUPRE, Pierre (1972), *Encyclopédie du bon français dans l'usage contemporain*, vol. III, Paris, Trévise, 2716 p.

FELECAN, Nicolae (2002), *Dicţionar de paronime*, Bucureşti, Coreşti, 359 p.

HOUDEBINE-GRAVAUD, Anne-Marie (2002), « L'Imaginaire Linguistique: un niveau d'analyse et un point de vue théorique », en *L'Imaginaire Linguistique, Collection Langue & Parole*, Paris, L'Harmattan, p. 9-20.

HOUDEBINE-GRAVAUD, Anne-Marie (2002), « L'Imaginaire Linguistique et son analyse », *Travaux de linguistique*, 7, p. 11-27/ p. 163-179.

HOUDEBINE-GRAVAUD, Anne-Marie (1995), « Imaginaire Linguistique et dynamique des langues. Aspects théoriques et méthodologiques », en *Estudions en Homenaxe as Profesoreas Françoise Jordan, Pons e Isolina Snachez Regueira*, Université de Santiago de Compostela, p. 119-132.

HRISTEA, Theodor (1978), « Paronimia şi atracţia paronimică în limba română », en *Limbă şi literatură*, nr. 1, p. 22-23.

HRISTEA, Theodor (1968), *Probleme de etimologie*, Bucureşti, Editura ştiinţifică, 384p.

LE BIDOIS, Robert (1970), *Les mots trompeurs ou le délire verbal*, Paris, Hachette, 285 p.

ROMAN, Dorina (1995), *Dicţionar de paronime francez-român*, Cluj-Napoca, Casa Cărţii de ştiinţă, 171 p.

ROBERT, Paul (1991), *Le Petit Robert 1. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Paris, Le Robert, 1062 p.

ROBERT, Paul (1991), *Le Petit Robert 2. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Paris, Le Robert, 2172 p.

REMYSEN, Wim (2011), « L'application du modèle de l'imaginaire linguistique à des corpus écrits : le cas des chroniques de langage dans la presse québécoise », en *Langage et société*, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2011/1 n°135, pp. 47-65, disponible à l'adresse http://www.cairn.info/revue-langage-et-societe-2011-1-page-47.htm

SAUSSURE, Ferdinand de (1993), *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot, 520 p.

ULLMANN, Stephen (1965), *Précis de sémantique française*, IIIe édition, Berne, A. Francke, 352 p.

BDD-A26048 © 2017 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 13:00:24 UTC)